

# Développement Inclusif à Base Communautaire (CBID)

Des cadres législatifs de références au niveau macro: une mobilisation qui émane de la base



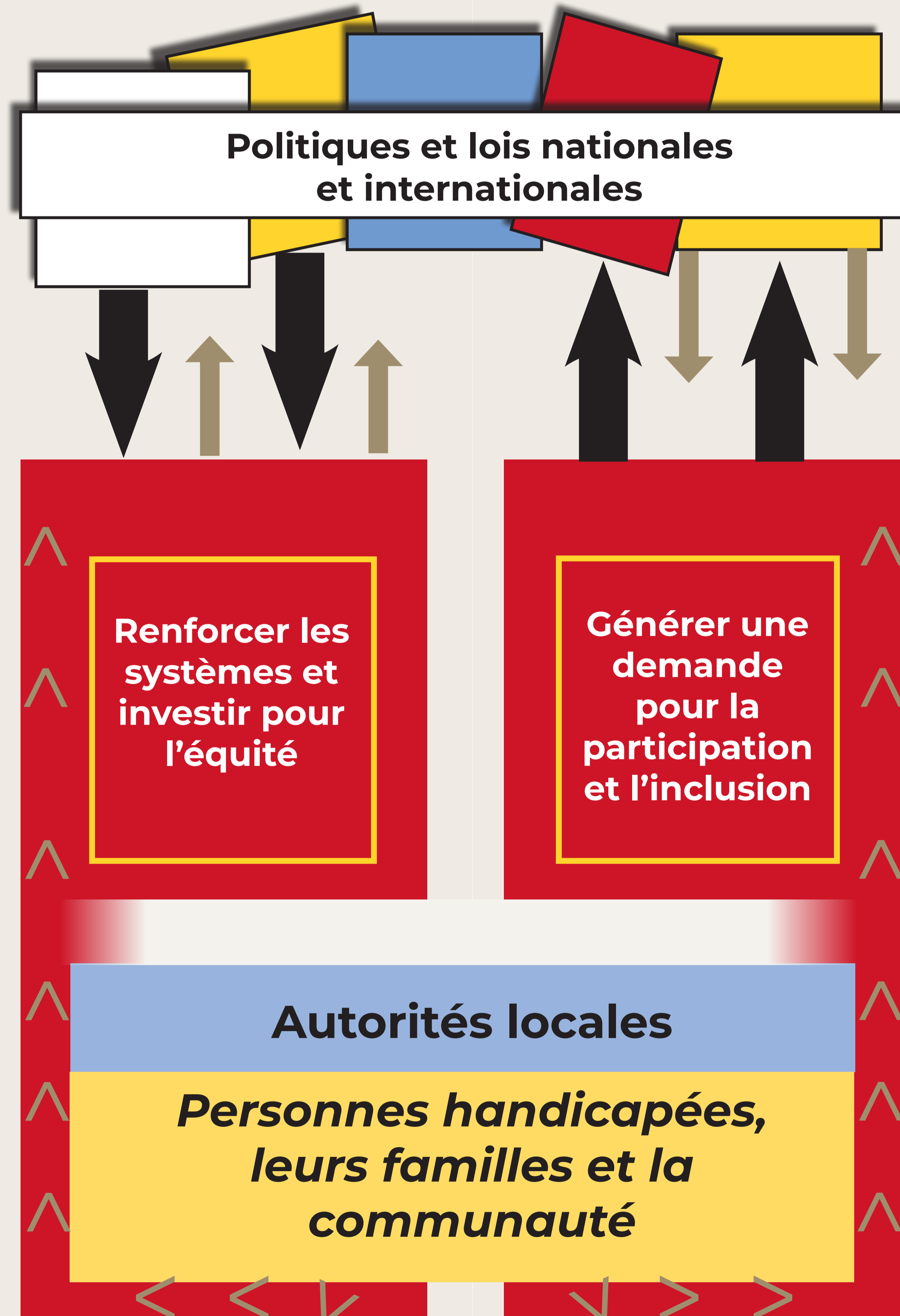
Le CBID est mis en œuvre différemment en fonction du contexte

Le CBID pourrait être initié par:

- Un gouvernement national et des systèmes gouvernementaux
- Des autorités locales
- Des Organisations de Personnes Handicapées (OPHs)
- Des Organisations Non Gouvernementales (ONGs)

Le CBID nécessite aussi bien un travail au niveau des cadres législatifs nationaux que de la mobilisation communautaire

Se référer à des exemples de programme ou projet CBID dans différents contextes et pays: [www.cbm.org.au/CBID](http://www.cbm.org.au/CBID)



La ratification de la CIDPH, les politiques, les lois nationales sur le handicap et les engagements gouvernementaux sur les ODDs, veillent à garantir l'inclusion des personnes handicapées dans les systèmes gouvernementaux

Quand les personnes handicapées et les familles connaissent leurs droits et leurs devoirs, elles prennent les devants pour exiger l'application des politiques et programmes

Les personnes handicapées et leurs familles ont les appuis nécessaires et peuvent travailler avec leur communauté et les autorités locales pour que les processus (programmes et projets) de développement et les budgets soient inclusifs